

COMPTES RENDUS DONNÉES 2013 LANGUEDOC-ROUSSILLON

QUAND LES TALENTS GRANDISSENT, LES COLLECTIVITÉS PROGRESSENT

ÉDITORIAL DU DÉLÉGUÉ RÉGIONAL



JACQUES CRESTA, DÉLÉGUÉ RÉGIONAL LANGUEDOC-ROUSSILLON

« LE BILAN DE L'ANNÉE 2013 APPORTE UN PREMIER MOTIF DE SATISFACTION, ET NON DES MOINDRES »

Les agents territoriaux du Languedoc-Roussillon ont retrouvé, plus nombreux que jamais, le chemin de la formation. Ce sont en effet 44 000 stagiaires qui ont été accueillis, soit une augmentation de plus de 25 % par rapport à l'année précédente.

Ce bon résultat trouve son origine dans la mise en œuvre des principales orientations du Projet de développement du CNFPT et de la délégation régionale :

- Un effort particulier de programmation en direction des agents de catégorie C, notamment ceux relevant de la filière technique.
- Une offre étoffée de journées d'actualité, en prise avec les préoccupations immédiates des professionnels.
- Une mise en place territorialisée des stages, au plus près des besoins
- Une posture d'écoute et d'accompagnement, à l'origine de nombreuses formations organisées en intra, ou en union de collectivités.

Ce parti pris de réactivité, de proximité et de partenariat a largement porté ses fruits comme le démontrent les principaux indicateurs et les témoignages que vous découvrirez dans les pages suivantes.

Dans le même temps, la délégation a accentué son action en faveur de la qualification et de l'insertion des jeunes dans les collectivités locales :

- Pour sa troisième rentrée, l'offre de formations du CFA des métiers territoriaux a été portée à 19 diplômes, du CAP au BTS, au profit de 179 apprentis. Ce résultat valide l'option prise par la délégation et le Conseil régional d'un CFA « hors les murs » pour développer l'apprentissage dans les collectivités territoriales.
- La délégation s'est également engagée avec réactivité et volontarisme dans la formation des jeunes recrutés dans le cadre du dispositif « emplois d'avenir ».

Dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens signée au plan national, la délégation a privilégié un partenariat étroit avec les missions locales de la région, mettant en œuvre stages d'adaptation et formations de professionnalisation. Au total, ce sont près de 800 jeunes stagiaires qui ont été accueillis en stage, plaçant le Languedoc-Roussillon au premier rang national en matière de formation de ces jeunes.

Enfin, 2013 nous aura vu réaliser, avec le concours de l'Observatoire du CNFPT une importante enquête sur les emplois et métiers territoriaux dont les résultats, publiés courant 2014, constitueront une source précieuse d'information pour orienter notre action future.

Je remercie et félicite donc les agents de la délégation régionale pour leur professionnalisme et leur engagement au service des collectivités et des agents territoriaux du Lanquedoc-Roussillon.

Jacques Creste

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

LA DÉLÉGATION LANGUEDOC-ROUSSILLON A ENREGISTRÉ EN 2013 UNE PROGRESSION DE PLUS D'1/4 DE STAGIAIRES PRÉSENTS PAR RAPPORT À 2012

43 995 STAGIAIRES PRÉSENTS EN 2013

+ **25,4** % PAR RAPPORT À 2012

UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION

3 474
SESSIONS DE FORMATION*

+ 16,2% PAR RAPPORT À 2012

(*NOMBRE DE SESSIONS TOUS TYPES DE FORMATION)

- → Dont 2 951 sessions de formation continue
- → Soit 18,8 % de progression par rapport à 2012

PROGRESSION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

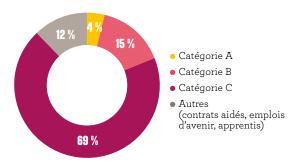
+ 2.9 % PAR RAPPORT À 2012

197 373

HEURES DE FORMATION STAGIAIRE AU BÉNÉFICE DES AGENTS DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

UNE FORMATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATION STAGIAIRE PAR CATÉGORIE TOUS TYPES DE FORMATION



68,50 %

de ces Heures de Formation Stagiaire ont été réalisées au bénéfice des agents de catégorie C

59 JOURNÉES D'ACTUALITÉ EN 2013

+ 83.5% PAR RAPPORT À 2012

Ce format pédagogique, court et territorialisé, est bien adapté aux agents peu disponibles. Il leur permet, sur une journée ou une 1/2 journée de cerner les différents enjeux auxquels sont confrontées les collectivités territoriales.

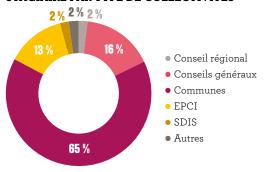
RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATION STAGIAIRE PAR FILIÈRE TOUS TYPES DE FORMATION



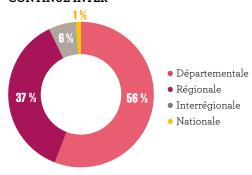
- Filière technique
- Filière administrative
- Filière sécurité
- Filière sociale et médicale
- Filière animation et sport
- Filière culturelle

RÉPARTITION PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS

RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATION STAGIAIRE PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS



TERRITORIALISATION DE LA FORMATION CONTINUE INTER



CFA DES MÉTIERS TERRITORIAUX : LA CONSOLIDATION



L'année 2013 a permis d'affirmer le développement des activités du CFA « hors murs » grâce à l'élargissement considérable de l'offre de formation : 15 nouveaux diplômes étaient proposés à la rentrée de septembre 2013.

La nouvelle carte des formations du CFA propose désormais 19 diplômes, du CAP au BTS, dans 8 secteurs d'activités (espaces-verts, gestion des eaux, bâtiment, mécanique, services aux personnes, petite enfance, restauration, tourisme), avec 14 partenaires régionaux de formation répartis sur 19 sites.

Au 31 décembre 2013, les effectifs s'établissaient à 179 apprentis dont 105 pour la nouvelle promotion qui a fait sa rentrée en septembre 2013.

Parmi les faits marquants de l'année 2013, il convient de signaler la création du réseau des maîtres d'apprentissage des collectivités territoriales qui rassemble près de 80 participants à l'occasion de 2 rencontres annuelles.

LES EMPLOIS D'AVENIR EN 2013



Au cours de l'année 2013, les collectivités territoriales ont progressivement accueilli de jeunes salariés sous statut d'« emplois d'avenir ».

1247 INSCRIPTIONS D'AVENIR

Fin 2013, plus de 1500 contrats d'emplois d'avenir ont été signés par 526 collectivités territoriales du Languedoc-Roussillon.

La délégation régionale du CNFPT a largement apporté son concours en matière de formation, permettant à 783 jeunes de s'inscrire dans différents stages.

43 sessions de formation d'adaptation ont été organisées spécifiquement, et 294 sessions de formation réparties entre différents domaines d'activités professionnelles ont accueilli 565 stagiaires « emplois d'avenir ».

Par ailleurs, 218 tuteurs d'emplois d'avenir se sont inscrits aux 12 sessions de formation réalisées en 2013.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

6 EHPAD RURAUX DU PAYS CŒUR D'HÉRAULT... MAIN DANS LA MAIN POUR MUTUALISER LEURS PLANS DE FORMATIONS

Après un long travail sur les outils, le recueil des besoins en formation, en passant par la réalisation d'un référentiel des compétences et la formalisation d'un plan de formation mutualisé sur trois ans, le CNFPT déploie les actions sur un rythme mensuel, au bénéfice d'une centaine d'agents.

La mutualisation des formations et leur réalisation alternée dans chaque structure ont permis de contourner les freins existants : mobilité géographique, manque d'intérêt, absence d'initiative, déficit d'information. Le regroupement renforce les liens entre structures, permet la capitalisation, l'harmonisation et les échanges de pratiques.

Il a été possible de créer de vrais groupes et de permettre la continuité du service, via la planification de sessions multiples. Rapprocher la formation des agents c'est jouer gagnant-gagnant, faciliter l'accès à la formation, réduire les frais de déplacement, et protéger notre environnement...

FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI DES LAURÉATS DE CONCOURS...



PARTENARIAT CNFPT DÉLÉGATION RÉGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILLON - CDG 34

20 lauréats de concours, recrutés durant 11 semaines au service remplacement du CDG 34, ont pu bénéficier de l'itinéraire « Prise de poste Secrétaire de Mairie » initié par le CNFPT et représentant 25 jours en 7 modules associés à une période d'immersion en collectivité de 6 semaines.

Résultat : Des collectivités disposant pour leurs besoins de remplacements de jeunes lauréats opérationnels. Plusieurs embauches directes après remplacement ont pu être réalisées.

LE PARTENARIAT ENTRE BÉZIERS AGGLOMÉRATION ET HÉRAULT MUSIQUE ET DANSE VIA SON CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL (CRI)

Ce partenariat s'inscrit dans la mise en œuvre du Schéma départemental de l'enseignement musical piloté par Hérault Musique Danse.

Le Conservatoire à rayonnement intercommunal de Béziers (CRI), à travers les formations mises en place au profit des enseignants territoriaux et d'écoles associatives, vise à affirmer son rôle de pilote de bassin et contribue à une meilleure structuration de l'enseignement musical sur le département.



DES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Certaines politiques publiques mises en œuvre dans le cadre du développement local présentent la spécificité de développer une activité partiellement ou totalement commerciale. C'est notamment le cas en matière de tourisme

Les structures en charge de ces activités (offices du tourisme, ports de plaisance) présentent une diversité de modes de gestion (régie, régie avec la seule autonomie financière, établissement public et industriel...) générant une dualité de statut au sein de leurs personnels : agents de droit public, agents de droit privé.

La problématique formation s'en trouve impactée en raison du versement de la cotisation au CNFPT ou à un OPCA. Afin de pouvoir accueillir dans les mêmes formations ces agents de statut différent exerçant dans des postes opérationnels identiques, la délégation régionale Languedoc-Roussillon a développé des partenariats d'accueil réciproque avec les organismes professionnels et les OPCA de ces secteurs.

Des programmes de formation ont été élaborés en commun. Plusieurs centaines d'agents peuvent ainsi bénéficier d'une offre plus riche et harmonisée.

DES FORMATIONS INTRA MACONNERIE EN PIERRES SÈCHES ET CALADES

Sollicité par le conseil général de l'HERAULT, le CNFPT a mis en place des formations pour les agents en charge de l'entretien des chemins de randonnées portant sur la création, la restauration des murs en pierre sèche et des calades.

20 agents répartis en trois groupes ont participé à des sessions de 5 jours de formation pratique sur ces deux thèmes. Deux jours de perfectionnement avec l'accompagnement par le formateur sur leur lieu de travail ont permis de rendre autonome les agents pour adapter les constructions et les restaurations aux contextes locaux.

Ces agents ont acquis des compétences suffisantes pour commander, restaurer et réaliser des ouvrages selon les méthodes traditionnelles.

Les bilans très positifs de ces formations orientent la programmation de stages pour les prochaines années.

DISPOSITIF DE FORMATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES COLLECTIVITÉS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

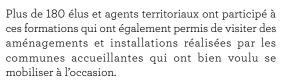
Le conseil général des Pyrénées-Orientales, après avoir créé en 2011 le Comité départemental de développement durable, espace d'échanges et de mutualisation d'expériences entre collectivités, a souhaité renforcer son action par la mise en place d'une offre de formation territorialisée sur le développement durable.

Ce dispositif, conçu et mis en œuvre en partenariat entre la Mission Développement durable du conseil général et l'antenne départementale, a pour ambition d'accompagner les collectivités (élus et agents) dans leurs démarches de développement durable et la mise en place de leur agenda 21 local.

Ainsi, sept modules ont été proposés en 2013 portant sur :

- la sensibilisation au développement durable et aux démarches éco-responsables ;
- l'animation des démarches et la mobilisation des acteurs;

- -les démarches « Zéropesticide » dans les espaces publics :
- les éco-gestes dans les services techniques;
- la commande publique écoresponsable :
- la conduite de chaufferies bois :
- -la gestion économe de l'énergie en petites collectivités.



Fort de ce succès, le dispositif est reconduit en 2014.





INTERVIEW DE DOMINIQUE BETTSCHART, DRH, CCAS DE MONTPELLIER

« 2013, une année de collaboration avec le CNFPT délégation régionale Languedoc-Roussillon, une année charnière pour le management au CCAS de Montpellier »

Le CCAS de Montpellier cherchait depuis deux ans déjà comment aborder la thématique du management avec ses encadrants, dans l'optique d'une approche commune, qui puisse se révéler stimulante, non seulement pour les cadres, mais pour l'ensemble des agents.

Autour des valeurs de service à rendre aux publics, mais aussi celle, plus polémique, du meilleur usage des ressources, dans un environnement de plus en plus contraint. Vaste sujet et noble intention, mais renvoyant à des représentations multiples du rôle et du profil de « bon » manager, exposant au risque d'apparaître accusateur : si la collectivité propose de former ses cadres, cela ne traduit-il pas une interrogation sur leurs capacités ?

La DRH, missionnée pour imaginer un montage et autorisée à envisager une aide extérieure, a proposé alors de s'adresser au CNFPT : quel intervenant pouvait être à la fois plus légitime et plus au fait du sujet ? La qualité et l'ancienneté de coopération avec la délégation Languedoc-Roussillon, sur quantités de formations métiers, y compris à destination des managers, venait étayer la proposition que la direction générale du CCAS a rapidement faite sienne.

Démarrée à l'automne 2012, la préparation de la démarche a conduit tout au long de l'année 2013 à un cycle de formations de différents formats (conférences en grand groupe et séminaires en groupes restreints) qui ont suscité des doutes à plusieurs moments, mais aussi de la surprise, de l'intérêt, et même du plaisir : de se retrouver ensemble pour partager des constats, des propositions et tout simplement se connaître mieux. Des doutes encore, mais au final des repères et donc du lien, générant des rapprochements.

À souligner tout particulièrement, la disponibilité « à toute épreuve » de nos interlocuteurs de la délégation, responsable territoire et responsable pédagogique, tous deux non seulement compétents dans ce domaine et tous deux à l'écoute attentive et bienveillante de nos analyses en cours d'étapes : toujours partants pour nous aider à trouver le meilleur itinéraire, à rebattre les cartes pédagogiques, à adapter les propositions et trouver les formateurs les plus pertinents.

Leur accompagnement a été déterminant pour la construction que nous cherchions et qui se poursuit encore aujourd'hui : l'élaboration d'un plan de prévention de l'absentéisme fournit incidemment en 2014 un terrain d'application vraiment approprié à cette formation.





NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

ACCOMPAGNER LES PROJETS MANAGÉRIAUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

DISPOSITIF MANAGEMENT. AU CCAS DE LA VILLE DE MONTPELLIER

Après plusieurs années de réalisation de stages en intra pour les agents de l'établissement, le CCAS de la ville de Montpellier, à travers son comité de direction a souhaité s'engager dans une réflexion pour l'ensemble de son encadrement en s'interrogeant sur : la place, le rôle et l'évolution de la fonction managériale.

(Voir interview ci-contre de Dominique Bettschart, DRH, CCAS de Montpellier)

LA FORMATION PROFESSIONNELLE, LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DES CARRIÈRES

Le Grand Narbonne et la ville de Narbonne ont engagé une politique volontariste en termes de développement des compétences et de gestion des carrières de leurs agents. Accompagner le développement des parcours professionnels, adapter les compétences aux évolutions et aux nouvelles exigences du service public, améliorer la performance des services sont autant d'objectifs poursuivis par les deux collectivités.

Dans la mise en œuvre de cette démarche, le centre national de la fonction publique territoriale s'affirme comme un partenaire privilégié et un acteur incontournable de la formation professionnelle. Afin de renforcer et d'optimiser leurs plans de formation respectifs, Le Grand Narbonne et la ville de Narbonne ont signé une convention de partenariat pluriannuelle avec la délégation régionale du CNFPT.

PARCOURS MANAGEMENT POUR LA VILLE DE PERPIGNAN

Ce projet est né de la volonté de la directrice générale des services de proposer aux managers de la ville un socle commun de compétences. La construction pédagogique du dispositif a été finalisée grâce au travail collaboratif des différentes structures du CNFPT (INSET de Montpellier, délégation régionale Languedoc-Roussillon et antenne des Pyrénées-Orientales).

La formation a concerné 265 agents relevant de quatre niveaux hiérarchiques : comité de direction, directeurs, encadrement intermédiaire, encadrement de proximité.

Cinq formateurs ont été mobilisés en fonction de leurs compétences respectives pour assurer 84 journées de formation réparties sur 21 sessions.

Parallèlement à ces éléments quantitatifs, la qualité des formations et des intervenants a été plébiscitée par le commanditaire, et par les participants au travers des bilans de sessions.

Outre la poursuite des formations en 2014, la direction générale s'est donnée comme objectif de produire une charte interne de management qui intégrera les valeurs proposées pendant les formations et définira le référentiel managérial de la collectivité.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE : SOUTIEN À LA QUALIFICATION DES AGENTS DU SECTEUR DE L'AIDE À DOMICILE

Le 27 juin 2013, le CNFPT et la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) signaient un nouvel accord national confirmant ainsi la volonté des deux établissements de soutenir la qualification des agents des services et établissements médico-sociaux territoriaux en privilégiant la voie de la validation des acquis de l'expérience.



35 agents des services d'aide à domicile gérés par les collectivités territoriales de la région Languedoc-Roussillon ont ainsi pu bénéficier d'un dispositif d'accompagnement au cours de l'année 2013 visant deux qualifications principales : le diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et le titre

professionnel d'assistant de vie aux familles (TPADVF).

Outre les formations de mise à niveau professionnelle et l'accompagnement méthodologique ayant pour objectif de soutenir les candidats dans leur démarche de VAE (analyse réflexive du parcours professionnel, rédaction du livret de présentation de l'expérience, entraînement aux épreuves), l'accord national a également permis de cofinancer les frais de jurys exigés pour l'obtention du titre professionnel d'assistant de vie aux familles. 29 agents accompagnés l'année précédente ont ainsi présenté ce titre en 2013.

19 candidats ont acquis le titre en totalité soit 65,5% de réussite tandis que 24% d'entre eux en validaient les 2/3.



ATSEM / ENSEIGNANT : MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE POUR LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Éducation Nationale et la ville de Nîmes, le CNFPT a été sollicité pour organiser une formation en intra-muros pour les ATSEM et les enseignants sur le thème : mieux travailler ensemble pour le bien-être de l'enfant. Plusieurs binômes ont ainsi pu suivre en 2013 cette formation dont l'objectif principal était de favoriser le travail en équipe et en complémentarité sur le temps scolaire.

Au vu de la satisfaction des stagiaires et afin de poursuivre la professionnalisation de ses agents, la ville de Nîmes a décidé de reconduire ce partenariat et a de nouveau sollicité le CNFPT pour l'organisation d'une nouvelle session de formation en 2014



UNITÉ PRÉVENTION SÉCURITE PUBLIQUE

La délégation régionale Languedoc-Roussillon accueille depuis deux ans, pour le compte du pôle de compétences « sécurité police », une promotion nationale de chefs de service de police municipale. Cette formation initiale, d'une durée totale de 12 semaines, permet à des agents de toute la France d'accomplir leur formation obligatoire dans les délais requis. La dernière session regroupait des stagiaires issus de 11 collectivités et originaires de 7 départements : Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Hérault, Aude, Guadeloupe, Guyane, Martinique.



Que pensez-vous de la composition de votre groupe (Métropole – Ultras marins) ?

C'est une bonne expérience, une rencontre fructueuse, avec une alchimie parfaite. Une grande richesse dans les échanges, une harmonie intéressante dans un groupe homogène et complémentaire. Ce groupe hétéroclite, avec une diversité des origines géographiques est très enrichissant: cela permet de découvrir les différences et spécificités des polices municipales et d'identifier les points communs à la fonction de chef de service.

Quels contenus majeurs avez-vous découverts?

Les techniques de management, la négociation en situation difficile, les écrits professionnels, et les incontournables matières juridiques. Ces contenus, pierres angulaires de la fonction de chef de service sont souvent maitrisés partiellement. Dans le contexte de la FIA, ils sont réellement approfondis tant sur le plan conceptuel que pratique.

Qu'avez-vous retiré des visites organisées des postes de police municipale ?

Une véritable pertinence dans l'organisation de ces visites : cela permet à chacun des stagiaires de découvrir la réalité des polices municipales dans des

INTERVIEW CROISÉE DES PARTICIPANTS...

environnements différents (organisation technique et humaine, caractéristiques intrinsèques de la commune, relation avec les élus...).
La découverte de polices municipales différentes, suggère à chacun des pistes de réflexion pour mettre en place des améliorations dans nos collectivités.

Comment qualifierez-vous la pédagogie mise en œuvre par les intervenants?

La pédagogie, axée sur l'échange entre les intervenants et les stagiaires, tient compte des diverses origines géographiques et prend en considération l'expérience de chacun. La mise en œuvre quasi systématique de supports dématérialisés produits par le CNFPT permet d'approfondir individuellement et à son rythme les acquis. Ces outils pourront être transmis aux collègues de nos collectivités afin de partager nos nouveaux savoirs.

Quel accueil vous a été réservé par l'équipe de l'unité prévention sécurité ?

Excellent accueil : tout a été mis en ceuvre à l'arrivée (notamment pour les ultras marins, dès la descente de l'avion) pour faciliter l'intégration. C'est une équipe quotidiennement disponible sur laquelle l'ensemble des stagiaires a pu vraiment compter.

Qu'est-ce qui vous a le plus surpris dans la formation de CSPM ?

La qualité des intervenants et de leur pédagogie fut une découverte

enrichissante. Tous les cours ont été, en outre, nourris et ponctués par des échanges riches grâce à la pertinence des témoignages. Le plus surprenant dans cette formation est certainement la composition du groupe entre métropolitains et ultra-marins : riche de ces différences, une grande solidarité s'est nouée au quotidien. Le concept ponctuant les semaines de stages par des visites de différents services de police municipale, nous a permis, en plus des cours théoriques, d'apprécier le fonctionnement de ces différents postes.

Quels souvenirs garderez-vous de votre séjour Montpelliérain?

Séjour enrichissant et agréable, avec la découverte des villes avoisinantes. Concernant l'hébergement sur Montpellier pour les domiens, le week-end, l'hôtel, en ville, est très adapté et ponctue la fin de la semaine. Par ailleurs, l'accueil et l'accompagnement du personnel du CNFPT est remarquable.

Quels arguments mettriez-vous en avant pour promouvoir cette formation?

- La qualité de l'accueil, des intervenants et des méthodes pédagogiques propices à une bonne dynamique de groupe.
- Le rythme qui alterne des cycles de formation avec des périodes de 3 semaines dans nos collectivités.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



VOS CONTACTS PAR SERVICES FORMATION

Directeur adjoint chargé de la formation :

William ARS - william.ars@cnfpt.fr

Assistante:

Martine GUIROU - martine.guirou@cnfpt.fr

SERVICES À LA POPULATION

Citoyenneté et population, culture, archives & documentation Social

Protection de l'enfance et de l'adolescence Prévention et promotion de la santé, handicap, restauration Sport, enfance, éducation, jeunesse

Responsable: Marie-Christine BICHAREL

mireille.durand@cnfpt.fr mariechristine.bicharel@cnfpt.fr helene.groc@cnfpt.fr helene.groc@cnfpt.fr katia.vidal@cnfpt.fr

PILOTAGE DES SERVICES INTERNES

Management, communication institutionnelle, formation professionnelle, recherche Sécurité des agents au travail, bureautique

Achat public, marchés publics et contrats, assurances

Finances et gestion financière, modes de gestion des services publics Approche générale du droit, prévention juridique et contentieux

Gestion des ressources humaines

Responsable: Jean-Paul SIMIAN

jeanpaul.simian@cnfpt.fr philippe.coursodon@cnfpt.fr valerie.borrell@cnfpt.fr valerie.borrell@cnfpt.fr helene.canadell@cnfpt.fr

helene.canadell@cnfpt.fr

PRÉVENTION, SÉCURITÉ, POLICE

Responsable: Sophie CAUDAL

Sûreté et sécurité dans la ville, policiers municipaux sophie.caudal@cnfpt.fr Prévention et opérations d'incendie et de secours, sapeurs-pompiers professionnelspatricia.marivin@cnfpt.fr

TECHNIQUE. ENVIRONNEMENT. AMÉNAGEMENT

Responsable: Alain MONDETEGUY

Environnement, espaces verts Informatique et systèmes d'information

Développement local, Europe et international

Génie technique

Maintenance de bâtiments tous corps d'état, maintenance des moyens techniques

Prévention des risques et gestion des risques technologiques et naturels

Prévention et protection du public

alain.mondeteguy@cnfpt.fr alain.mondeteguy@cnfpt.fr gilles.dmitrowicz@cnfpt.fr annecatherine.lafon@cnfpt.fr jean.tolosa@cnfpt.fr

jean.tolosa@cnfpt.fr jean.tolosa@cnfpt.fr

FORMATIONS STATUTAIRES ET FONDAMENTAUX PROFESSIONNELS

Responsable: Christine COULON

Repères & outils fondamentaux nécessaires à l'exercice professionnel Préparation aux concours, formation d'intégration Gard, Lozère, Hérault Préparation aux concours, formation d'intégration Aude, Pyrénées-Orientales

mariechristine.gire@cnfpt.fr christine.coulon@cnfpt.fr agnes.bledgarcia@cnfpt.fr

VOS ANTENNES TERRITORIALES

CNFPT - Délégation régionale Languedoc-Roussillon

337, rue des Apothicaires - Parc Euromédecine - 34196 Montpellier Cedex 5 Tel.: 04.67.61.77.77 - fax: 04.67.41.24.77 - languedoc.roussillon@cnfpt.fr

ANTENNE DE L'HÉRAULT

Martine BOSSE Responsable

Tél.: 04.67.61.77.08 Fax: 04.67.40.31.02 martine.bosse@cnfpt.fr

337, rue des Apothicaires Parc Euromédecine 34196 MONTPELLIER Cedex 5

ANTENNE DE L'AUDE

Francis PAIVA Responsable

Tél.: 04.68.71.67.94 Fax: 04.68.71, 67, 95 francis.paiva@cnfpt.fr

Maison des Collectivités Territoriales 85, avenue Claude Bernard Parc d'Activité du 3e 11000 CARCASSONNE

ANTENNE GARD-LOZÈRE

Claudine RAZAFIMANDIMBY Responsable

Tél.: 04.66.29.01.01

Fax: 04.66.29.05.06 claudine.

razafimandimby@enfpt.fr

Millénaire 130 chemin du Bernis -Bât. A

30820 CAVEIRAC

ANTENNE PYRÉNÉES-**ORIENTALES**

François FIGUERAS Responsable

Tél.: 04.68.35.50.94 Fax: 04.68.35.47.40 francois.figueras@cnfpt.fr

9, Espace Méditerranée 66000 PERPIGNAN

VOS RÉFÉRENTS EMPLOI D'AVENIR SUR LA RÉGION

RÉFÉRENT RÉGIONAL:

RÉFÉRENTS DÉPARTEMENTAUX :

Aude Gard Lozère Hérault

Pyrénées-Orientales

Gard, Hérault, Lozère Aude, Pyrénées-Orientales

FORMATIONS DE TUTEURS:

Jean-Pascal SAMMUT

Francis PAIVA Claudine RAZAFIMANDIMBY

Martine BOSSE François FIGUERAS

FORMATIONS D'ADAPTATION DES EMPLOIS D'AVENIR (FAEA):

Christine COULON Agnès BLED-GARCIA

Jean-Pascal SAMMUT

jeanpascal.sammut@cnfpt.fr

francis.paiva@cnfpt.fr claudine.razafimandimby@cnfpt.fr martine.bosse@cnfpt.fr francois.figueras@cnfpt.fr

christine.coulon@cnfpt.fr agnes.bledgarcia@cnfpt.fr jeanpascal.sammut@cnfpt.fr

LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DES MÉTIERS TERRITORIALIX

Directeur du CFA:

Jean-Pascal SAMMUT - jeanpascal.sammut@cnfpt.fr

Assistante :

Christine KHALKHAL - chirstine.khalkhal@cnfpt.fr

Le centre de formation des apprentis (CFA) des métiers territoriaux a pour mission de :

- promouvoir et développer l'apprentissage dans les collectivités,
- recenser les collectivités susceptibles de proposer des contrats d'apprentissage,
- mettre en relation les jeunes et les collectivités,
- accompagner, le cas échéant, les collectivités dans leurs démarches administratives,
- veiller au bon déroulement des contrats d'apprentissage.

Il doit aussi mettre en œuvre tous les outils nécessaires à la pédagogie de l'alternance :

- rencontres et formation des maîtres d'apprentissage,
- production d'outils pédagogiques pour le suivi
- accompagnement des apprentis en collectivité.

CFA des Métiers Territoriaux du CNFPT

337, rue des Apothicaires Parc Euromédecine 34196 Montpellier Cedex 5

Tel: 04.67.61.77.29 / ou 77.02 cfa.metiersterritoriauxlr@cnfpt.fr

ÉVÉNEMENT

Le CNFPT et le conseil régional Languedoc-Roussillon poursuivent leur partenariat en signant un Contrat de territoire Emploi-formation 2013 – 2015

Forts des résultats de leur partenariat entrepris sur la période 2010 – 2012, la Région Languedoc-Roussillon et le Centre national de la fonction publique territoriale ont décidé d'engager de nouvelles coopérations sur les champs de la formation professionnelle et de l'emploi dans les collectivités territoriales.



Christian Bourquin, Sénateur, président du conseil régional Languedoc – Roussillon et François Deluga, président du CNFPT ont signé le 26 septembre 2013, en présence du délégué régional du CNFPT, Jacques Cresta, député, un Contrat de territoire emploi – formation pour les années 2013 – 2015.

Cette manifestation, qui s'est déroulée à la délégation en présence de nombreux partenaires, a permis de mesurer le chemin déjà parcouru avec la création en 2011 du CFA des métiers territoriaux qui propose aujourd'hui 22 formations diplômantes, et de tracer de nouvelles perspectives de développement, en accompagnement du Contrat de plan régional pour la formation et du Projet national de développement du CNFPT. Parmi les principaux axes de coopération identifiés, on relève:

- l'observation régionalisée des emplois et des qualifications dans le secteur public local,
- le développement de l'apprentissage,
- l'intégration professionnelle des publics en situation de handicap,
- la formation des jeunes recrutés dans le cadre du dispositif emplois d'avenir,
- la professionnalisation des agents publics œuvrant dans le secteur du tourisme,
- l'organisation de séminaires et colloques.



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DÉLÉGATION RÉGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILLON 337, RUE DES APOTHICAIRES - 34196 - MONTPELLIER CEDEX 5 T: 04 67 61 77 77 - F: 04 67 41 24 77 WWW.CNFPT.FR